



HAL
open science

Les élites périphériques espagnoles face au changement de régime

William Genieys

► **To cite this version:**

William Genieys. Les élites périphériques espagnoles face au changement de régime. *Revue Française de Science Politique*, 1996, 4, pp. 650-680. 10.3406/rfsp.1996.395084 . hal-01393332

HAL Id: hal-01393332

<https://hal.science/hal-01393332>

Submitted on 7 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES ÉLITES PÉRIPHÉRIQUES ESPAGNOLES FACE AU CHANGEMENT DE RÉGIME

Le processus d'institutionnalisation de l'État autonome

WILLIAM GENIEYS

La sociologie de l'État revisitée souligne que la modification des rapports centre-périphérie entraîne bien souvent une reformulation du lien étatique¹. L'État rencontre des résistances limitant son emprise sur la réalité des choses quand la société locale parvient à défendre son autonomie. Ce constat amène à s'interroger sur le devenir du concept d'État-nation présenté comme la forme achevée de l'État moderne². En effet, l'étroite correspondance entre l'État, entendu comme l'organisation d'un ensemble d'appareil de gouvernement, et la nation, comme la population résidant sur le territoire contrôlé par les appareils de gouvernement, semble aujourd'hui remise en cause en Europe occidentale³. Dans cette perspective, la transformation récente de l'État espagnol est exemplaire. En Espagne, la transition démocratique a entraîné une profonde modification des relations entre le centre et la périphérie. Cela s'est traduit par le passage d'un État fortement centralisé à un État extrêmement décentralisé. Pour Juan Linz, la trajectoire de l'État espagnol est un exemple particulièrement pertinent de construction inachevée d'un État-nation⁴. De fait, la compréhension de ce phénomène nécessite une distinction entre le processus de construction étatique (*state building*) et le processus de construction nationale (*nation building*)⁵. Cette démarche analytique permet d'aborder sous un nouvel angle le rapport généralement conçu comme convergent entre État et nation. Dans cette perspective, une comparaison entre la logique d'étatisation de la nation en France et en Espagne se révèle pertinente. En France, la politique de construction nationale poursuivie par les différents régimes républicains français a une valeur paradigmatique. L'État-nation à la française se forme d'une part,

1. B. Badie, P. Birnbaum, «Sociologie de l'État revisitée», *Revue internationale des sciences sociales*, 40, juin 1994, p. 194.

2. Anthony Giddens voit l'État moderne comme «l'État-nation, se situant dans une configuration d'autres États-nations, qui est un ensemble d'institutions de gouvernement qui maintiennent un monopole administratif sur un territoire clairement délimité et dont l'autorité est sanctionnée par la loi et le contrôle direct des moyens de coercition interne et externe». Voir A. Giddens, *The nation-state and violence*, Cambridge, Polity Press, 1987, p. 121.

3. H. Kriesi, *Les démocraties occidentales. Une approche comparée*, Paris, Economica, 1994, p. 13.

4. J.J. Linz, «Early state building and late peripheral nationalism against the state, the case of Spain», dans S. Rokkan, S.M. Lipset, *State building and nation building*, Londres, Sage, 1973, vol. 2, p. 32-116.

5. J.J. Linz., «State building and nation building», *European Review*, 1 (4), 1993, p. 355-369 (voir notre traduction, *Pôle Sud*, 5, à paraître en novembre 1996).

grâce à l'intégration progressive des « grands notables »¹ entraînant l'institutionnalisation du pouvoir périphérique², et, d'autre part, à travers l'imposition de l'idéologie jacobine de la « nation une et indivisible » face à l'hétérogénéité culturelle et linguistique de la France du 19^e siècle³. Il en va différemment en Espagne où la naissance au 19^e siècle, dans certaines périphéries, de mouvements nationalitaires, développant une « identité primordiale » fondée sur la langue et le « revivalisme » culturel, altère le processus de construction d'un État-nation⁴. Ainsi, à la périphérie catalane, certains idéologues auxquels s'associent les élites bourgeoises pour fonder le mouvement de la « Renaixença »⁵, inventent un projet de construction nationale autonome, le catalanisme politique⁶. Face à ce phénomène, l'État espagnol se trouve confronté à deux options. La première, celle poursuivie par les régimes autoritaires de Primo de Rivera et de Franco, consiste à essayer de détruire les identités primordiales existantes, afin d'imposer la nation. Le succès d'une telle entreprise dépend tout autant du contexte international dans lequel elle se développe, que des ressources (système éducatif, armée, entre autres) dont l'État dispose pour inventer une idéologie nationale fortement intégratrice⁷. En Espagne, le poids structurel de l'institution religieuse empêche l'État de s'octroyer le monopole de l'Éducation nationale⁸. Malgré la modernisation économique et l'émigration Nord-Sud qu'elle suscite, le régime autoritaire franquiste échoue dans sa tentative de doter l'Espagne d'une nation « vertébrée »⁹.

1. A. J. Tudesq, *Les grands notables en France (1840-1849)*, Paris, PUF, 1964, p. 9.

2. P. Grémion, *Le pouvoir périphérique. Bureaucrates et notables dans le système politique français*, Paris, Le Seuil, 1976.

3. E. Weber, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914*, Paris, Fayard, 1983.

4. J.J. Linz, « From primordialism to nationalism », dans E.A. Tiryakian (ed.), *New nationalism in the developed West*, Boston, Allen & Unwin, 1985, p. 203-253.

5. La « Renaixença » est un mouvement intellectuel qui apparaît au milieu du 19^e siècle et qui a pour finalité la mobilisation du peuple catalan. Sous l'influence du romantisme, les écrivains « renacentistas » formulent une vision idéalisée de la Catalogne à travers une langue véhiculaire, la terre et l'histoire. Le catalanisme qu'ils défendent est éminemment conservateur et le principe d'identité ethnique qu'ils proposent repose sur trois axes : l'historicisme patriotique, la religion catholique et le « ruralisme ». Ces idées sont reprises par le premier parti politique catalan fondé en 1901, la Lliga Regionalista. Voir J. Rossinyol, *Le problème national catalan*, Paris, La Haye, Mouton, 1974, p. 37 et suiv.

6. Ce mouvement nationaliste se construit autour de la réactivation du phénomène de « communauté imaginaire » par les élites catalanistes. Sur la constitution des « communautés imaginaires » se référer à B. Anderson, *Imagined communities*, Londres, Verso, 1983.

7. E. Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989.

8. G. Hermet, *Les catholiques dans l'Espagne franquiste. Les acteurs du jeu politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1980, vol. 1.

9. On reprend, ici, la célèbre métaphore de José Ortega y Gasset pour insister sur la centralité et l'ambiguïté des rapports à la nation au sein de la société espagnole, notamment du fait de la faillite de l'action politique des élites : J. Ortega y Gasset, *España invertebrada*, Madrid, Alianza Editorial, 1981 (réédition des textes de la *Revista de Occidente*).

Dans une même logique, ces régimes autoritaires pour réussir leur entreprise d'étatisation de la nation se devaient d'intégrer les élites périphériques dans la structure du pouvoir¹. La sociologie des élites franquistes montre le pluralisme limité de ce régime et l'échec de la politique d'institutionnalisation des élites périphériques basques et catalanes². La seconde option réside dans la reconnaissance, au sein de la nation espagnole, de la dualité des identités nationales entraînant la construction d'une nouvelle forme d'État. Selon Linz, les États qui n'ont pu former par leur propre action un État-nation, peuvent être qualifiés « d'États multinationaux » quand ceux-ci offrent un abri (*roof*) aux cultures et aux identités, sans poursuivre une politique d'identification exclusive à la nation³.

L'État des « autonomies » construit lors de la transition démocratique peut s'analyser comme une forme particulière d'État multinational : en effet, l'autonomie politique et institutionnelle a été dévolue en privilégiant les périphéries où les élites se sont fortement mobilisées autour de mouvements nationaux⁴. Ces rapports différenciés entre le centre et les périphéries, entraînent une réflexion plus générale sur la fin de l'État unitaire et « tutélaire »⁵. Dans cette perspective, la reformulation du lien étatique résulte d'un échange politique entre une multitude de réseaux qui constituent des systèmes d'action concurrents au sein desquels les élites politiques ou étatiques agissent et luttent pour imposer leurs propres logiques⁶. La naissance de l'État des « autonomies » peut s'interpréter comme un compromis institutionnalisé entre des élites périphériques en quête de représentativité et des

1. Cf. A. de Miguel, *Sociología del franquismo. Análisis ideológico de los ministros del regimen*, Barcelone, Ed. Euros, 1975; voir également, M. Jerez Mir, *Elites políticas y centros de extracción en España*, Madrid, Centro de investigaciones sociológicas, 1982. Pour une analyse historique du rapport problématique entre les élites et le pouvoir en Espagne au 20^e siècle, se référer à F. Lannon, P. Preston (eds), *Elites and power in twentieth century Spain. Essays in Honour of Sir Raymond Carr*, Oxford, Clarendon Press, 1990.

2. Les politiques autoritaires d'assimilation et d'intégration du Pays basque et de la Catalogne entraînent la légitimation des mouvements identitaires périphériques. Pour une approche théorique de cette distinction analytique, voir A.H. Birch, *Nationalism and social integration*, Londres, Unwin Hyman, 1989.

3. Pour Linz, il est donc nécessaire de proposer « une nouvelle terminologie qui permettrait de distinguer les nations au sein de l'État sans qu'elles aient la volonté de devenir un État-nation, et des États qui seraient dotés de certaines caractéristiques de l'État-nation sans pour autant avoir une politique de construction nationale; des États que l'on pourrait appeler des *States-nations*, des *nations-États* et qui pourraient être multinationaux ou tout au moins multiculturels »: J.J. Linz, « State building and nation building », art. cité, p. 363.

4. On entend, ici, souligner dans une perspective webérienne le rôle particulier des élites porteuses d'un projet de reformulation institutionnelle du lien étatique dans un tel processus (*träger*); cf. Max Weber, *Economy and society*, (traduction américaine de G. Roth, K. Wittich), New York, Bedminster Press, 1968, vol. 2, p. 921-926.

5. B. Jobert, « La fin de l'État tutélaire », *Cahiers de recherches sociologiques*, Montréal, 24, 1995.

6. B. Marin, *Governance and generalized political exchange*, Francfort, Campus, 1990, p. 13.

élites centralistes à la recherche d'une forme d'État légitime¹. Pour les partisans de la thèse néo-corporatiste, ce compromis provient de l'intervention du pouvoir économique dans le processus de reformulation du lien étatique². Ainsi, les élites économiques périphériques profitent de leur position élevée dans le secteur de la représentation des intérêts afin de faire avancer le projet de réforme de l'État, imposant par la suite leur propre politique sectorielle au niveau des gouvernements autonomiques³. Ce type d'approche occulte la dimension politique de ce processus. Une approche néo-institutionnaliste permet de passer d'une polarisation quasi exclusive sur l'intermédiation économique et sociale à une prise en compte du rôle des acteurs et des institutions politiques⁴. En effet, l'apparition d'une élite au niveau intermédiaire de l'État entraîne une nouvelle formulation de la question du rapport institutionnel au centre politique. Les autonomies politiques modifient les logiques d'institutionnalisation en ouvrant la possibilité d'une intégration pour les élites périphériques à un niveau intermédiaire de l'État. Il convient, alors, de s'interroger plus précisément sur le processus d'institutionnalisation de l'action politique de ces élites. Sur la question de la « recherche d'institutions politiques appropriées », March et Olsen distinguent deux types de processus d'analyse dans la mise en place d'institutions nouvelles : le processus d'agrégation et le processus d'intégration⁵. Si cette distinction paraît fructueuse, elle mérite d'être adaptée à une perspective historique, les deux processus d'institutionnalisation pouvant se succéder dans le temps. Le cas de la transition espagnole montre que l'on passe ainsi d'une phase dominée par un processus d'agrégation caractérisé par la confrontation d'intérêts particuliers divergents (élites périphériques versus élites centralistes) à une

1. On insiste ici sur le rôle des « cathocrates » dans l'élaboration d'un nouveau pacte étatique lors de la transition démocratique. Les « cathocrates » correspondent au type idéal des élites technocratiques, socialisées au sein des institutions universitaires catholiques (Deusto) sous le régime franquiste, qui ont défendu la logique de l'État lors du retour de la démocratie : W. Genieys, « Les élites face à l'État. L'institutionnalisation des élites périphériques espagnoles », thèse, Paris I, 1994, p. 221 et suiv. (à paraître chez L'Harmattan, 1996).

2. M. Perez Yruela, S. Giner, *El corporatismo en España*, Barcelone, Ed. Ariel, 1988. Voir dans un même sens, S. Giner, « Nacionalismo étnico, centro y periferia en España », dans F. Hernández, F. Mercadé, *Estructuras sociales y cuestión nacional en España*, Barcelone, Ed. Ariel, 1986, p. 444 ; M. Mella Marquez, « Los grupos de interés en la consolidación democrática », dans R. Cotarelo (ed.), *Transición política y consolidación democrática. España (1975-1986)*, Madrid, CIS, 1992, p. 327-364.

3. Pour une mise au point sur la question du rôle mineur des groupes d'intérêts dans les processus de transitions démocratiques, voir W. Genieys, P. Hassenteufel, « De la transformation des régimes politiques aux changements dans la régulation. Une comparaison Espagne/Allemagne », communication au V^e Congrès de l'Association française de science politique, 23-26 avril 1996, Aix-en-Provence, Table ronde n° 2 : *Régulations sociales, régulations politiques*.

4. Ces auteurs définissent les institutions politiques comme « des ensembles de règles et de routines interdépendantes qui définissent des actions appropriées en terme de relations entre rôles et situations » : J. March, J.P. Olsen, *Rediscovering institutions. The organizational basis of politics*, New York, Free Press, 1989, p. 160.

5. Dans leur analyse de l'émergence des institutions politiques, March et Olsen distinguent le processus d'agrégation, entendu comme une phase de marchandage entre acteurs individuels et collectifs représentant des intérêts particuliers, du processus d'intégration, où la logique de l'intérêt général s'impose au sein des institutions. Cf. J. March, J.P. Olsen, *op. cit.*, p. 117-142.

phase dominée par un processus d'intégration où les stratégies des acteurs obéissent à des logiques propres aux institutions dans lesquelles ils ont acquis des positions. Ce changement de démarche entraîne un déplacement de l'objet de recherche dont nous devons mesurer les implications dans l'analyse de l'État. Ainsi, pour comprendre le processus de transformation de l'État espagnol, on se propose de recentrer l'analyse sur une dimension proprement politique: le rapport entre élites et configuration institutionnelle. La sociologie des élites souligne le rôle spécifique de leaders de la transition dans la formulation des institutions démocratiques¹. L'analyse comparée des différentes stratégies d'institutionnalisation des élites catalanes et andalouses² montre comment les périphéries se mobilisent lors de la transformation du lien étatique. La différenciation des formes de mobilisation des périphéries espagnoles souligne l'influence du modèle catalan sur les autres périphéries, comme l'atteste la politique de mimétisme institutionnel³ poursuivie par les élites andalouses. Dans le contexte du changement de régime, l'action différenciée des élites périphériques constitue la trame spécifique du processus d'agrégation, le « fait différentiel »⁴. Par la suite, l'institutionnalisation de l'État des autonomies participe directement à l'émergence d'un double niveau d'intégration des élites espagnoles comme le montre l'analyse des trajectoires politiques des parlementaires catalans et andalous. C'est cette articulation entre changement institutionnel et changement du personnel politique qui est développée ici.

LES POLITIQUES D'AGRÉGATION DES ÉLITES PÉRIPHÉRIQUES « L'INVENTION DE L'ÉTAT AUTONOMIQUE »

Contrairement à certaines réformes de décentralisation administrative qui se développent en Europe, le processus autonome espagnol constitue une réponse institutionnelle, politiquement acceptable, à la montée des nationalismes périphériques⁵. On distingue ici le processus de reformulation du lien institutionnel unissant le centre et les périphéries, fondé sur une forte mobili-

1. R. Gunther, « Spain: The very model of the modern-elite settlement », dans J. Highley, R. Gunther (eds), *Elites and democratic consolidation in Latin America and Southern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 38-80.

2. C'est-à-dire le personnel politique disposant de ressources politiques spécifiques liées à ses positions institutionnelles à la périphérie.

3. Y. Mény, *Les politiques du mimétisme institutionnel*, Paris, L'Harmattan, 1993.

4. Le fait différentiel est l'arrangement constitutionnel reconnaissant une pluralité d'accès au statut de communauté autonome. Celui-ci engendre un processus de dévolution des institutions étatiques et à plusieurs vitesses où les « régions historiques » jouent tout aussi bien un rôle de matrice que de référent. De fait, on passe d'un rapport d'allégeance unique entre le centre et la périphérie, à des rapports de concurrences multiples entre le centre et les périphéries, voire entre les périphéries: W. Genieys, « Les élites face à l'État », cité, p. 325.

5. Y. Mény, V. Wright (eds), *Centre-periphery relations in Western Europe*, Londres, G. Allen & Unwin, 1985; voir également, E.C. Page, M.J. Goldsmith (eds), *Central and local government relations. A comparative analysis of West European unitary States*, Londres, Sage, 1987.

sation des élites périphériques, des processus de décentralisation où domine une logique de rationalisation de l'action administrative de l'État. Dans cette configuration spécifique, la reconnaissance d'un statut d'autonomie à certaines régions espagnoles repose sur la logique d'action des élites périphériques¹. Celles-ci, en se mobilisant, ont joué un rôle central dans le processus de construction de l'État des «autonomies». La mise sur agenda du statut d'autonomie pour certains territoires relève d'un syncrétisme politique où se rejoignent, les forces régionalistes et les partis centralistes de gauche qui cherchent à mobiliser les nouvelles classes moyennes². Dès les premières élections démocratiques de 1977, la revendication du droit à l'autodétermination des «nationalités espagnoles» apparaît dans les programmes de Psoe et PCE, entraînant une surenchère de la part des partis régionalistes³. Cependant, cette revanche des périphéries s'effectue à travers des logiques d'actions fortement différenciées. Le processus de dévolution des compétences étatiques intègre cette dimension politique à travers la reconnaissance légale d'un fait différentiel (*el hecho diferencial*)⁴. Celui-ci engendre une décentralisation à la carte, à géométrie variable et à plusieurs vitesses, où les périphéries historiquement mobilisées jouent tout autant un rôle de matrice que de référent⁵. Ainsi, les régions à forte identité politique comme la Catalogne, le Pays basque et la Galicie imposent au centre politique un retour de l'autonomie institutionnelle en se référant à des précédents historiques⁶, tandis que d'autres périphéries comme l'Andalousie profitent de la conjoncture pour revendiquer par mimétisme institutionnel le même statut. La diversité du rapport des périphéries à l'État espagnol incite à privilégier la comparaison d'entités subnationales au sein d'une même nation⁷. Ainsi, à la mobilisation fondatrice pour l'autonomie politique des élites catalanes s'oppose la stratégie d'importation déployée par les élites andalouses. L'analyse comparée du processus d'institutionnalisation des ces élites renforce le contraste entre les logiques d'action développées par les élites catalanes fondatrices et les élites andalouses importatrices. De fait, l'analyse de l'action des élites catalanes et des stratégies d'imitation des élites andalouses montre

1. Il s'agit plus particulièrement de la Catalogne, du Pays basque, de la Galicie et de l'Andalousie.

2. A. de Blas Guerrero, «El problema nacional español en la transición», dans J.F. Tezanos, R. Cotarelo, A. de Blas, *La transición democrática española*, Madrid, Ed Sistema, 1989, p. 587-609.

3. R. Gunther, G. Sani, G. Shabab, *El sistema de partidos políticos en España. Génesis y evolución*, Madrid, Centro de investigaciones sociológicas, 1986.

4. On interprète, ici, le fait différentiel comme un mécanisme juridique qui différencie dans le processus de dévolution des institutions étatiques les «régions historiques» des autres régions d'Espagne: W. Genieys, «Les élites face à l'État», cité, p. 326.

5. P. Garraud, «Le processus autonome et la fin de l'exception espagnole», dans R. Balme, P. Garraud, V. Hoffmann-Martinot, E. Ritaine, *Le territoire pour politique. Variations européennes*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 161-202.

6. Sur l'analyse de la formation du catalanisme politique démocratique se référer à H. Johnston, *Tales of nationalism. Catalonia 1939-1979*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1990.

7. Se référer au travail pionnier de J.J. Linz, A. de Miguel, «Within-nation differences and comparisons: The eight Spains», dans R.L. Merritt, S. Rokkan, *Comparing nations. The use of quantitative data in cross-national research*, New Haven, Yale University Press, 1966, p. 267-320.

comment la mobilisation politique différenciée des périphéries s'impose à l'État.

L'ACTION DES ÉLITES CATALANES CONTRE L'ÉTAT-NATION ESPAGNOL

En Catalogne, la transition ouvre la voie à une demande de restauration de la Generalitat¹. Cette forme d'organisation institutionnelle de l'autonomie politique de la Catalogne trouve ses origines historiques dans la différenciation des systèmes de représentation des ordres entre la Castille et la Catalogne lors de la formation de l'État moderne espagnol². Le retour du régime démocratique constitue une opportunité politique pour des élites périphériques attachées à cette forme de gouvernement. Dès la mort de Franco, la revendication de la démocratie et l'accès à l'autonomie politique sont indissociables pour les élites catalanes³. En février 1976, les leaders du catalanisme mobilisent les masses autour du thème « Volem l'Estatut ». Le 11 septembre 1976, à Sant Boi de Llobregat, les élites politiques catalanes s'organisent dans une « Assemblée de Catalogne » concentrant les forces politiques catalanistes encore illégales⁴. Une grande manifestation est organisée à Barcelone où un million de personnes défilent dans les rues pour soutenir ce projet. Face à cette forte mobilisation, le gouvernement de Suarez décide, pour sortir de la crise politique, de faire appel à un médiateur hautement symbolique, Josep Tarradellas, le président en exil de la Generalitat⁵. Ce dernier s'impose comme l'unique négociateur légitime et obtient un décret rétablissant provisoirement le gouvernement de Catalogne. Le président Tarradellas forme alors un gouvernement d'alliance au sein de la Generalitat de Catalogne qui neutralise les revendications catalanistes autour de la participation à l'élaboration du projet de statut d'autonomie. Les élus catalans se réunissent dans un organe collégial de pré-autonomie, l'assem-

1. La Generalitat est une forme de gouvernement historiquement datée. En Catalogne, la *députation*, délégation permanente des Cortes, devient en 1359 la *diputació del General de Catalunya*, aux fonctions économiques et financières. À l'époque contemporaine, la Generalitat est un référent institutionnel exprimant la forme politique de l'autonomie catalane. Celle-ci est imposée de façon éphémère sous la Seconde République par les élites périphériques catalanes avec la reconnaissance de « L'Estatut de Catalunya del 1932 » : I.E. Pitarch, *L'estructura del parlament de Catalunya i les seves funcions polítiques (1932-1939)*, Barcelone, Curial, 1977, p. 24 et suiv.

2. O. Hintze, *Féodalité, capitalisme et État moderne*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1991, p. 134.

3. On entend, ici, par élites catalanes, les élites qui ont soutenu (*träger* au sens webérien) le projet de retour des institutions politiques autonomes. Cf. W. Genieys, « Les élites face à l'État », cité, p. 327 et suiv.

4. B. de Riquer, « Cataluña », dans J.P. Fusi (dir.), *España. Autonomías*, Madrid, Espasa Calpe, 1989, p. 341-421.

5. Josep Tarradellas avait commencé sa carrière politique en dirigeant l'organisation indépendantiste catalane, La Falç. Par la suite, sous la Seconde République espagnole, il occupe tout d'abord la fonction de secrétaire général du Parti nationaliste républicain de gauche, avant d'adhérer à Esquerra Republicana de Catalunya et d'accéder à la fonction de conseiller du gouvernement catalan durant une bonne partie de la guerre civile. En 1954, il se fait élire président de la Generalitat en exil. Cf. J. Benet, *El president Tarradellas en els seus textos 1954-1988*, Barcelone, Ed. Empuries, 1992, p. 9.

blée des parlementaires catalans, où le projet est adopté par la quasi-unanimité des membres¹. Par la suite, une période de négociation sur la forme définitive du statut d'autonomie commence entre les élites catalanes et les élites gouvernementales au sein d'une commission parlementaire constituée à cet effet². Le débat autour du référent «nationalités» fait l'objet d'une forte opposition entre les différents protagonistes³. Le désaccord sur l'étendue des compétences de la Generalitat est réglé par voie de négociation entre Tarradellas et le Premier ministre Suarez. Finalement, le projet définitif élaboré autour d'un consensus entre l'Union du Centre démocratique, le Parti socialiste catalan et Convergence et Union est adopté par voie référendaire le 25 octobre 1979 en Catalogne⁴. Les Cortes Generales approuvent le statut le 13 novembre 1979, avant que le roi ne le reconnaisse le 25 novembre 1979. Grâce à une politique d'agrégation autour d'un projet d'institutions politiques autonomes, les élites catalanes ont la possibilité d'accéder à la représentation politique au niveau intermédiaire de l'État espagnol. En cela, la Catalogne crée un précédent institutionnel qui tend à se diffuser au sein d'autres périphéries.

LES ÉLITES ANDALOUSES EN ACTION LES LOGIQUES DU MIMÉTISME INSTITUTIONNEL

Ce phénomène inspire les élites locales andalouses qui profitent de la situation politique pour accéder à l'autonomie⁵. En se référant à l'action des élites catalanes, les élites andalouses se mobilisent pour obtenir un statut sur le modèle des «nationalités historiques»⁶. Sans nier l'existence de traits culturels propres, remontant à l'occupation musulmane, on peut estimer que l'Andalousie est plus localiste et provinciale que régionale⁷, au point que les élites centralistes envisagent une division en deux communautés autonomes, l'Andalousie orientale et l'Andalousie occidentale. En effet, les provinces y ont de solides racines entretenues par des rivalités locales. Cependant, ces particularismes locaux renforcés par une longue tradition d'allégeance au

1. G. Camilleri, C. Gallay, «Le statut d'autonomie de la Catalogne», *Revue française de science politique*, 40 (5), octobre 1980, p. 1024.

2. Il s'agit plus précisément d'un groupe d'étude chargé d'élaborer un avant-projet (*Ponencia constitucional*) composé de sept membres élus parmi les représentants des diverses formations politiques institué le 2 août 1977 (pour l'UCD, G. Cisneros, M. Herrero de Minon, J.P. Perez Llorca; pour le Psoc, G. Peces-Barba; pour le PCE, Jordi Solé Tura; pour l'Alliance populaire, M. Fraga Iribarne; pour la minorité catalane, M. Roca Junyent). cf. F. Moderne, P. Bon, *Les autonomies régionales dans la Constitution espagnole*. Paris, Economica, 1981, p. 24.

3. Pour une analyse des négociations, se référer à J. Solé Tura, *Nacionalidades y nacionalismos en España*, Madrid, Alianza Editorial, 1985.

4. B. de Riquer, «Cataluna», cité, p. 408.

5. J.F. Lorca, *El proceso autonómico andaluz*, Madrid, Ed. Mezquita, 1983.

6. Pour Mariano Baena del Alcazar rien ne laisse prévoir une telle opiniâtreté pour obtenir tous les avantages de l'autonomie. Cf. F. d'Arcy, M. Baena del Alcazar (dir.), *Décentralisation en France et en Espagne*, Paris, Economica, 1986, p. 49.

7. Juan Linz souligne l'hétérogénéité de l'identité sociale et culturelle des élites locales dans l'Andalousie rurale; cf. J.J. Linz «*Elites locales y cambio social en la Andalucía rural*», dans J.J. Linz, D. Kade (eds), *Estudio socioeconómico de Andalucía*, Madrid, Instituto de desarrollo económico, 1970, vol. 2, p. 427-512.

centre politique sont transcendés par la mobilisation politique des élites locales des deux Andalousie, qui dénoncent la domination du Nord sur le Sud. Pour ces élites, la constitution d'une « conscience régionale », fortement inspirée des modèles basque et catalan, s'impose comme une solution au centralisme de l'État espagnol¹. Ce mimétisme stratégique sert de dynamique à l'appel au « peuple andalou » (*el pueblo andaluz*)². Cette forme de « néo-populisme » se développe notamment dans la rhétorique politique du Parti socialiste andalou qui tente de canaliser la légitimité démocratique en Andalousie³. Par ailleurs, la mobilisation des élites locales andalouses se trouve relayée par les leaders socialistes andalous comme Felipe Gonzalez et Alfonso Guerra⁴. Pour ces élites socialistes, le jeu de l'autonomie est un moyen de maximiser leur poids dans l'électorat andalou en vue des élections générales de 1982⁵. Ainsi, à l'automne 1977, après les premières élections législatives, les députés andalous demandent au gouvernement Suarez l'octroi d'un statut autonome, alors que la Catalogne et le Pays basque viennent d'y accéder⁶. Le 26 novembre 1977, le ministre andalou, Manuel Clavero Arevalo (Ucd), chargé de la régionalisation, reconnaît le statut de communauté pré-autonome à l'Andalousie⁷. À partir de ce moment là, un conflit oppose les centristes (Ucd) aux socialistes quant à la procédure constitutionnelle à suivre pour accéder à l'autonomie⁸. Les parlementaires socialistes andalous font ratifier à l'assemblée des élites locales d'Andalousie le recours à la procédure spéciale de l'article 151, pour que leur

1. Pour les élites andalouses qui se mobilisent en faveur du projet d'autonomie, l'État central est inféodé aux intérêts des régions riches du Nord : E. López-Arangen, *La conciencia regional en el proceso autonómico español*, Madrid, Centro de investigaciones sociológicas, 1983.

2. On souligne ici le rôle des universitaires et des intellectuels andalous qui ont contribué à la production d'une historiographie de la « nation andalouse ». Voir, à titre d'exemple, les contributions de J. Acosta Sanchez, *Andalucía, Reconstrucción de una identidad y lucha contra el centralismo*, Barcelone, Ed. Anagrama, 1978.

3. G. Marquez Cruz, *Mobilidad política y lealtad partidista en Andalucía*, Madrid, Centro de investigaciones sociológicas, 1992, p. 198 et suiv.

4. Pour Juan Linz ce sont ces leaders socialistes qui assurent le relais entre la mobilisation des huit « Deputacions provinciales » et 97 % des municipalités, et leurs réseaux relationnels centraux. L'Andalousie constitue le creuset du socialisme espagnol : cf. J.J. Linz, « Una España de nacionalidades », dans *La España de la autonomía*, Madrid, Espasa Calpe, 1981, t. 2, p. 699.

5. José Cazorla a analysé ce phénomène à travers la constitution d'un « clientélisme de parti ». Voir J. Cazorla, « El clientelismo de partido en la España de hoy : una difunción de la democracia », *Revista de estudios políticos (Nueva Época)*, 87, janvier-mars 1995, p. 35-51.

6. Après les élections du 15 juin 1977 sont élus comme représentants de la province de Séville les députés suivants, pour le Psoe, A. Guerra (numéro 2 du parti), R. Escudero, A. Lazo, E. Martinez, A.M. Ruiz, pour l'Union du centre démocratique, M. Clavero Arevalo (futur ministre chargé des régions), J. Garcia Anoveros, J.M. Tassara Lloset, S. Becerril Bustamante, E. Ales Pérez, et pour le PCE, F. Soto Martin, M. Benitez Rufo. Cf. J.F. Lorca, *El proceso autonómico andaluz*, op. cit., p. 136.

7. J.F. Lorca, *El proceso autonómico andaluz*, op. cit., p. 141.

8. La Constitution espagnole de 1978 prévoit deux procédures distinctes pour la création de communautés autonomes. La première, dite de droit commun, fondée sur l'application des articles 143 et 146, prévoit quatre étapes électorales effectuées dans les cadres électoraux traditionnels (Députations provinciales et municipalités) où la majorité absolue est requise. La seconde est une procédure spéciale, admise par l'article 151, où les « nationalités historiques », c'est-à-dire celles qui ont, par le passé, reconnu par

région puisse accéder par la même voie que les « nationalités historiques » au statut de communauté autonome. Cette stratégie de mimétisme institutionnel s'avère périlleuse, l'Andalousie ayant refusé démocratiquement lors de la Seconde République cette forme d'autonomie politique¹. Malgré le manque de soutien du gouvernement central, les parlementaires socialistes et les élites locales obtiennent la majorité absolue dans 97 % des municipalités et dans l'ensemble des provinces andalouses, excepté Almeria². Face à la forte mobilisation électorale des Andalous en faveur du projet, le gouvernement de Suarez modifie rétroactivement la loi référendaire et donne la statut de communauté autonome à l'Andalousie par une loi organique le 30 décembre 1981.

Les processus d'accession à l'autonomie entraînent une reformulation des rapports d'allégeance entre le centre et les périphéries espagnoles comme l'atteste la naissance de nouvelles formes de rapport de clientèle. Cependant, il convient d'insister particulièrement sur les effets de la réforme de l'État dans le processus d'institutionnalisation des élites politiques lors du changement de régime. L'analyse des trajectoires des élites des parlements andalous et catalans conduit à mettre en évidence l'émergence au sein de ces institutions d'un personnel politique spécifique : les élites intermédiaires³.

voie référendaire leur autonomie (Catalogne, Pays basque, Galicie), sont dispensées des formalités électorales préalables suivantes, à savoir la majorité absolue du corps électoral dans chaque députation concernée et dans au moins les trois quarts des municipalités. Pour une analyse subtile de la politique de construction de la Constitution démocratique de l'Espagne se référer à A. Bonime-Blanc, *Spain's transition to democracy. The politics of constitution-making*, Boulder, Londres, Westview Press, 1987.

1. En effet, la mobilisation de Blas Infante autour de « l'Idéal andaluz » projetant d'attribuer la souveraineté au peuple andalou dans le cadre d'un « Etat libre d'Andalousie » échoue face aux résistances de la société civile andalouse. Cf. A.J. Porras Nadales, « Andalucismo y reformismo: los problemas de la restructuración del Estado desde Andalucía », dans J.G. Bernamendi, R. Maiz (dir.), *Los nacionalismos en la España de la II Republica*, Madrid, Siglo Veintiuno de España, 1991, p. 405-414.

2. L'absence de majorité absolue (47 %) dans la province d'Almeria bloque la procédure relative à l'article 151 de la Constitution. Cf. O. Ruiz Manjón-Cabeza, « Andalucía en la España de las comunidades autónomas », dans J.P. Fusi (dir.), *España. Autonomías*, op. cit., p. 68.

3. J'entends, ici, par *élites intermédiaires*, les acteurs du jeu politique espagnol qui occupent des positions institutionnelles à un niveau intermédiaire entre le centre et la périphérie, situation caractérisée par la détention de ressources politiques spécifiques (mandat représentatif au sein d'un Parlement autonome). En Espagne, la détention de ce mandat électif tout en dotant d'une autorité personnelle les aspirants à la professionnalisation politique, se poursuit dans bien des cas par l'ouverture d'une carrière au sein du centre politique : W. Genieys, « Les élites face à l'État », cité p. 368.

DES PROCESSUS D'ADAPTATION AUX INSTITUTIONS DIFFÉRENCIÉES « TRAJECTOIRES FONDATRICES » ET « TRAJECTOIRES MILITANTES »

Les premiers travaux sur le personnel politique périphérique ont insisté sur la différence de nature entre les ressources politiques des élites locales¹ et celles des députés des autonomies². Notre enquête sociologique sur les députés des autonomies andalouse et catalane a mis en évidence cette spécificité de ressources (voir tableaux en annexes)³. En effet, ceux-ci sont, en règle générale, nés au sein de la région qu'ils représentent, et ils ont un âge relativement peu élevé (58 % en Andalousie et 34 % en Catalogne — 30/44 ans). Leur niveau d'étude élevé (supérieur au bac) et leur situation professionnelle montre que ces élites politiques sont issues du changement social qu'a connu l'Espagne dans les années 1970. De fait, ces acteurs souvent issus du militantisme partisan possèdent les caractéristiques homogènes des professionnels de la politique. Ce phénomène se trouve renforcé grâce à une forte autonomie par rapport aux élites économiques et financières. L'analyse du processus d'institutionnalisation met en évidence l'intégration à un niveau méso-étatique des élites périphériques. L'étude de la carrière des députés des autonomies andalouse et catalane montre cependant l'opposition entre deux types de trajectoires singulières. Le premier type de trajectoire concerne les élites catalanes entrées en politique sous le régime autoritaire franquiste qui, par leurs actions à des degrés variables, ont participé à la fondation des institutions politiques démocratiques : les *trajectoires à dominante fondatrice*. Le second type de trajectoire que l'on retrouve à une très forte majorité chez les élites andalouses, correspond à celle des élites entrées en politique lors du changement de régime : les *trajectoires à dominante militante*.

1. Voir en ce sens les travaux sur la rénovation du personnel politique local en Galice de G. Marquez Cruz, «La transición local en Galicia: Continuidad de las elites políticas del franquismo y renovación de los gobiernos locales», *Revista de estudios políticos*, 80, avril-juin 1994, p. 39-120. Dans un même sens, se référer aux analyses sociologiques de J. Capo, M. Baras, J. Botella, G. Colomé, «La formación de una elite política local», *Revista de estudios políticos*, 59, janvier-mars, 1988, p. 199-224, et voir également J. Subirats, J.M. Valles, «Diez años de democracia local», *Revista de estudios políticos*, 67, janvier-mars 1990, p. 41-91.

2. Sur la spécificité des députés des autonomies, voir les travaux de J. Botella, «Las elites de la Catalunya democrática», *Papers*, 33, 1990, p. 66-74 et L. Lopez Nieto, G. Colomé, «Las elites parlamentarias en las comunidades autónomas», *Revista de las Cortes Generales*, 22, 1991, p. 137-144.

3. On utilise ici les résultats de notre enquête par questionnaire effectuée sur les parlementaires des autonomies andalouses et catalanes en 1992-1993. Le taux de réponses a été de 21 % pour les députés andalous, et de 32 % pour les députés catalans. Les 76 réponses représentatives de la population totale des 268 députés m'ont permis d'effectuer une analyse sociologique de ces acteurs politiques. Deux dimensions analytiques ont été retenues : la première dimension quantitative porte sur l'analyse du profil socio-politique de ces élus, la seconde dimension plus qualitative résulte d'une analyse des ressources politiques et institutionnelles de ces élus à partir d'un canevas de questions ouvertes. Cf. W. Genieys, «Les élites face à l'Etat», cité, p. 361-471.

LES TRAJECTOIRES POLITIQUES FONDATRICES DES ÉLITES CATALANES

Ce type de trajectoire se rencontre principalement au sein des périphéries historiquement opposées au centre étatique comme la Catalogne. En effet, en Andalousie, à quelques exceptions près, on ne rencontre pas de parlementaires s'étant ouvertement engagés en politique contre le régime franquiste¹. C'est donc au sein des élites parlementaires de la périphérie catalane que l'on trouve la plus forte présence de la dominante fondatrice. Dans le parti Convergence et Union, issu d'un syncrétisme stratégique entre les différentes composantes clandestines du catalanisme politique, on dénombre une majorité de trajectoires fondatrices². En règle générale, ces acteurs prennent une part active dans la mobilisation organisée par l'église catalane contre le régime franquiste³. Cette forme d'engagement constitue une ressource politique qui se révèle fortement légitimante lors du retour des institutions démocratiques. À cet égard, la trajectoire du président actuel de la Generalitat de Catalogne, Jordi Pujol, apparaît particulièrement significative. Dès 1954, ses actions et ses prises de positions politiques en faveur du catalanisme au sein du groupe Christianisme et Catalogne, lui permettent de constituer les réseaux sur lesquels se constitue progressivement le pouvoir du leader catalaniste. Il en va de même pour le président du Parlement de Catalogne⁴ qui reconnaît avoir milité activement au sein de la gauche démocratique chrétienne (EDC) de 1956 à 1974, avant d'intégrer en 1975 la filière démocrate chrétienne de CiU, l'Union démocratique catalane. Fort de cette légitimité, il entame une carrière nationale en se faisant élire en 1977 député aux Cortes pour la circonscription de Madrid. Après avoir participé directement à la mise sur agenda institutionnel du statut d'autonomie de la Catalogne, il conquiert, après les élections de 1984, la présidence du Parlement de Catalogne. On retrouve ici une des spécificités de la stratégie des élites régionalistes catalanes qui, dans un premier temps, nationalisent leur action politique en intégrant les Cortes pour, dans un second temps, asseoir leur légitimité au sein du Parlement autonome.

L'invention du socialisme catalan démocratique provient de l'action fondatrice de certains jeunes socialistes catalans⁵. Dans les années 1960, deux figures emblématiques du mouvement étudiant de «Février 1962», Pascual Maragall et Raimon Obiols, ont jeté les bases du socialisme démocratique catalan⁶. Ces leaders ont un parcours politique fortement lié. Après avoir assumé le leadership de la mobilisation étudiante anti-franquiste, ils s'activent dès 1974 à la création de la Convergence socialiste de Catalogne

1. On rencontre au sein de notre échantillon de députés andalous seulement deux députés affiliés au Psoe qui déclarent s'être engagés au sein des associations étudiantes au début des années 1970: W. Genieys, «Les élites face à l'État», cité, p. 425.

2. Sur la légitimation de l'action politique des élites catalanistes sous le franquisme, se référer à J. Marcet, *Convergencia democrática de Catalunya*, Madrid, CIS, 1987.

3. G. Hermet, «Les fonctions politiques des organisations religieuses dans les régimes à pluralisme limité», *Revue française de science politique*, 23 (3), 1973, p. 439-472.

4. Député CiU Catalogne / Quest. n° 27 / item n° 12.

5. G. Colomé, *El partit dels socialistes de Catalunya. Estructura, funcionament i electorat (1978-1984)*, Barcelone, Ediciones 62, 1989.

6. Députés PSC Catalogne / Quest. n° 4 et Quest. n° 22 / item n° 12.

(CDC). Ensuite, le premier intègre la municipalité de Barcelone où il accède à la gestion des finances (1981), alors que le second consacre l'essentiel de son action politique à l'institutionnalisation du Parti socialiste catalan (Psc-Psoe), dont il devient le premier secrétaire en 1983. En 1982, Maragall conquiert la municipalité de Barcelone, et ce n'est qu'en 1988 qu'il accède au Parlement catalan aux côtés de son compagnon de lutte. On retrouve des similitudes entre la dimension fondatrice du parcours politique de ces deux acteurs et celle d'autres députés socialistes catalans. Cette forme d'engagement caractérise les élites socialistes catalanes qui se différencient ainsi de leurs homologues du Parlement andalou. Au total, les trajectoires fondatrices caractérisent les élites des périphéries qui se sont mobilisées contre le régime autoritaire, soit au sein des associations religieuses d'opposition, soit dans le milieu universitaire ou encore dans une organisation partisane clandestine. Ces élites, légitimées par leur engagement politique passé, ont monopolisé les ressources partisans lors de la transition, facilitant ainsi leur accès aux fonctions représentatives nouvellement institutionnalisées.

LES TRAJECTOIRES DES ÉLITES ANDALOUSES « FILIÈRE ASSOCIATIVE » ET « FILIÈRE PARTISANE »

Les élites intermédiaires andalouses ont des trajectoires politiques différentes. L'absence de mobilisation politique contre le régime franquiste est remplacé par le militantisme associatif et partisan. Le militantisme associatif toléré par le régime franquiste permet la constitution d'une « culture civique »¹ au sein de laquelle les futures élites politiques de la transition se socialisent². Extrêmement liée au changement social, la propension à l'engagement associatif est plus forte dans les régions économiquement développées. Cependant, ce phénomène se développe également en Andalousie où les associations d'agriculteurs et l'Action catholique sont les lieux privilégiés de constitution de puissants réseaux relationnels³. Ces différentes dimensions du processus de socialisation des élites intermédiaires participent directement au processus « d'invention de la tradition démocratique espagnole »⁴. Ainsi, le militantisme partisan occupe une place centrale dans la trajectoire politique des parlementaires andalous. Les partis politiques ont joué un véritable rôle d'école de formation pour ces élites. L'organisation fédérale des partis et le mode de sélection des candidats aux élections des

1. G. Almond, S. Verba, *The civic culture revisited*, Boston, Little Brown, 1980.

2. J. Linz, « La realidad asociativa de los Españoles », *Sociologia de los años 70*, Madrid, Ed. Ceca, 1971, p. 307-348.

3. Dans son travail sur le rôle des associations dans la formation d'une élite andalouse démocratique, Manuel Bonachela Mesas fait remarquer que les partis recrutent prioritairement des cadres ayant de forts réseaux associatifs, voir M. Bonachela Mesas, *Las elites andaluzas*, Madrid, Mezquita, 1983, p. 158.

4. Victor Perez-Diaz remarque que « cette nouvelle tradition est en grande partie une construction institutionnelle et culturelle délibérée. C'est le résultat d'efforts persévérants pour imiter les modèles occidentaux en respectant les habitudes d'apprentissage traditionnel »; voir V. Perez Diaz, « L'invention d'une tradition démocratique », dans D. Schnapper, H. Mendras, *Six manières d'être européen*, Paris, Gallimard, 1990, p. 210.

parlements autonomes favorise le militantisme partisan au sein des élites intermédiaires. Au total, la mobilisation des ressources associatives et l'engagement partisan sont les étapes marquantes de la carrière politique de ces élus.

Les élites andalouses affiliées aux partis centralistes présentent la plus forte proportion de trajectoires à dominante militante¹. En règle générale, ces parlementaires ont effectué leur entrée en politique lors de la transition démocratique. Pour ces nouveaux acteurs du jeu politique, la détention des ressources militantes se révèle déterminante comme l'atteste la trajectoire exemplaire de cet enseignant du secondaire qui adhère au Psoe en 1975 afin de participer à l'implantation locale du parti². Ces actions lui permettent d'accéder rapidement à des postes à responsabilité à l'échelon provincial et régional. Par la suite en 1982, il se fait élire au Parlement andalou avant de devenir en 1990 secrétaire régional du Parti socialiste en Andalousie. De même, les trajectoires militantes occupent une dimension centrale dans la carrière des députés affiliés au Parti populaire en Andalousie³. L'itinéraire de cet ingénieur public de 51 ans, adhérant en 1979 à l'Alliance populaire où il occupe, dès 1980, différentes responsabilités au niveau local, comme celle de secrétaire de la province de Grenade, en est une parfaite illustration⁴. En 1981, il intègre le PP et devient représentant de l'Andalousie au sein de la « Junta nationale » de ce parti avant d'accéder au poste de député du Parlement andalou en 1986⁵. La détention de ressources partisans permet à ces militants d'obtenir bien souvent une place d'éligible aux élections autonomiques en raison du scrutin de liste, et constitue un préalable nécessaire à l'accès aux ressources électives.

L'analyse des trajectoires à dominante militante révèle deux dimensions propres aux processus d'institutionnalisation des élites intermédiaires des périphéries espagnoles. La première réside dans une pratique d'un militantisme associatif préalable à l'engagement partisan. Celui-ci pour des raisons historiques est proportionnellement plus fort dans des régions à identités faibles comme l'Andalousie. La seconde repose sur la conquête de ressources partisans que l'on peut transformer en ressources politiques au niveau des institutions méso-étatiques. L'émergence d'une élite politique au niveau intermédiaire de l'État pose un certain nombre de questions. À ce propos, Yves Mény s'interroge sur les effets des politiques institutionnelles de décentralisation. Pour lui, on se retrouve face à la situation suivante : dans le meilleur des cas, les institutions régionales deviennent un tremplin vers le pouvoir central, ou alors constituent l'aboutissement d'une carrière locale,

1. W. Genieys, « Les élites face à l'État », cité, p. 425.

2. À ce propos, un élu socialiste entré au Psoe-A en 1975 résume la situation ainsi : « Mon travail politique consistait à défendre nos idées et à créer des sections (*agrupaciones*) locales » ; cf. Député Psoe-A / Quest. n° 2 / item n° 12.

3. W. Genieys, « Les élites face à l'État », cité, p. 433.

4. Député PP Andalousie / Quest. n° 12 / item n° 12.

5. Dans une même perspective, mais avec un itinéraire différent, on mentionne l'exemple de ce directeur d'entreprise publique qui, lors de la transition, s'affilie au Parti andalou social démocrate, pour ensuite devenir secrétaire local de l'UCD (1977). Ultérieurement, il intègre le Parti populaire où il occupe les fonctions de vice-président régional et celle de membre du conseil politique national. Député PP Andalousie / Quest. n° 14 / item n° 12.

transformant ces institutions en nouveaux « fiefs »¹. L'analyse du processus d'institutionnalisation des élites intermédiaires espagnoles montre que, loin de s'opposer, ces deux logiques peuvent se combiner de façon singulière.

LES LOGIQUES POLITIQUES D'INTÉGRATION À L'ÉTAT AUTONOMIQUE

Des travaux plus récents apportent une réponse partielle à cette interrogation en insistant particulièrement sur la dynamique institutionnelle du changement². Dans cette perspective, les autonomies politiques modifient les logiques du jeu politique en ouvrant la possibilité d'une institutionnalisation pour les élites périphériques à un niveau intermédiaire de l'État³. On peut interpréter l'effet de ces changements sur les élites intermédiaires à travers les différents comportements politiques induits par les institutions sur les acteurs du jeu politique espagnol⁴. Il convient alors d'insister sur le rôle intégrateur de ces institutions politiques. L'analyse de ce processus montre que s'imposent des logiques d'intégration verticales et des logiques d'intégration horizontales⁵. En effet, l'intégration politique joue de façon différenciée en fonction de l'affiliation partisane de ces élites. Si les autonomies politiques offrent des ressources politiques nouvelles, comme le mandat électif de député, la carrière des élites périphériques varie selon la représentation qu'ont ces acteurs des institutions étatiques. Ainsi, les députés affiliés au partis politiques centralistes (Psoe, PP) perçoivent bien souvent leur action politique au sein des institutions autonomiques comme une étape valorisante facilitant la nationalisation de leur carrière politique, alors que les députés régionalistes (CiU, ERC, PA) n'aspirent en règle générale qu'à conquérir le pouvoir autonome⁶.

DES STRATÉGIES D'INTÉGRATION VERTICALES LES ÉLITES INTERMÉDIAIRES AFFILIÉES AUX PARTIS CENTRALISTES FACE AU CENTRE POLITIQUE

La dynamique du changement institutionnel espagnol modifie sensiblement la traditionnelle surreprésentation au sommet de l'État des élites castil-

1. Pour cet auteur, la preuve reste à faire qu'il y ait une place pour des élites dont les ambitions et les perspectives s'identifieraient pleinement avec les régions. Y. Mény, « Introduction », dans Y. Mény (dir.), *Dix ans de régionalisation en Europe 1970-1980*, Paris, Cujas, 1982, p. 19.

2. B. Dente, F. Kjellberg, *The dynamics of institutional change. Local Government reorganization in Western democracies*, Londres, Sage, 1988.

3. C. Diaz Lopez, « Centre-periphery structures in Spain: from historical conflict to territorial-consociational accommodation? », dans Y. Mény, V. Wright, *Centre-periphery relations in Western Europe*, Londres, G. Allen & Unwin, 1985, p. 236-299.

4. J. March, J.P. Olsen, *Rediscovering institutions*, op. cit., p. 160.

5. On donne ici un sens différent à la distinction analytique entre *intégration horizontale* et *intégration verticale* avancée par Robert S. Robins dans *Political institutionalisation and the integration of elites*, Londres, Sage, 1976.

6. W. Genieys, « Les élites face à l'État », cité, p. 447-470.

lanes¹. Lors du processus de consolidation démocratique, le renouvellement de la classe dirigeante espagnole s'effectue grâce à l'institutionnalisation de jeunes leaders issus des périphéries². Ainsi, des socialistes catalans accèdent à des charges ministérielles sous les différents gouvernements Gonzales³. Les carrières ministérielles les plus significatives sont celles du vice-président Narcis Serra⁴ et du ministre de la Culture Jordi Solé Tura⁵.

Le premier entame sa carrière au ministère de la Défense en 1982, avant d'accéder en 1991 à la fonction de vice-président du gouvernement, et devient à cette occasion le premier Catalan à obtenir une position aussi élevée dans la hiérarchie gouvernementale depuis le général Prim en 1870. Le second, universitaire catalaniste, se retrouve en 1991 investi du symbolique ministère de la Culture, après avoir été membre du Parti communiste catalan, et élu député socialiste au Parlement autonome catalan. Ce phénomène est accentué par le mode de recrutement des partis politiques centralistes qui sélectionnent leurs cadres au sein des nouvelles élites intermédiaires. L'organisation fédérale du Psoe facilite l'intégration de «jeunes rénovateurs» et la formation d'un parti de gouvernement conquérant⁶. Ainsi, le renouvellement des cadres des différentes fédérations du Parti socialiste passe par une intégration des leaders qui émergent au sein des parlements autonomes comme le montre le changement survenu lors du dernier congrès

1. M. Beltran, *La élite burocrática española*, Madrid, Ariel, 1977. Voir également, J. Botella, «L'élite gouvernementale espagnole», dans E. Suleiman, H. Mendras, (dir.), *Le recrutement des élites en Europe*, Paris, La Découverte, 1995, p. 181-191.

2. J.M. Cuenca Toribio, «Nota para una sociología de la élite del poder ministerial en la transición, 1975-1986», *Homenaje al Professor Sanpedro*, Madrid, INAP, 1989, p. 81-113.

3. Les gouvernements formés entre 1982 et 1993 par Felipe Gonzalez connaissent 5 ministres catalans. Ainsi, sont nommés Ernest Lluch, ministre de la Santé, de 1982 à 1986; Joan Majo, ministre de l'Industrie, de 1985 à 1986; José Borell, ministre des Travaux publics et des Transports; Jordi Solé Tura, l'Industrie, de 1985 à 1986; José Borell, ministre des Travaux publics et des Transports; Jordi Solé Tura, ministre de la Culture; Narcis Serra, ministre de la Défense, de 1982 à 1991, année durant laquelle il accède à la fonction de vice-président du gouvernement.

4. Le vice-directeur d'*El País* remarque que «Depuis des générations l'Espagne est convaincue qu'un Catalan qui ne se cache pas de l'être, comme Serra, a peu de chances d'accéder à la présidence du gouvernement (et même à la vice-présidence). Aujourd'hui rien n'est moins sûr, M. Serra est très apprécié de l'opinion publique de langue castillane. Son éventuelle accession à la direction de l'exécutif indiquerait que l'Espagne a changé jusqu'à l'idée qu'elle se fait d'elle-même. Il n'est pas impossible que ce processus soit engagé»: W. Genieys, «Les élites face à l'État», cité, p. 308.

5. Il faut signaler que Solé Tura, universitaire, participe à la «Ponencia constitucional» (groupe d'étude chargé d'élaborer un avant-projet constitutionnel) portant sur le statut d'autonomie, au titre de représentant de la famille de pensée communiste. Dans un ouvrage théorique, J. Solé Tura critique la dimension bourgeoise du catalanisme politique: *Nacionalidades y nacionalismos en España*, Madrid, Alianza Editorial, 1985.

6. Le Psoe fut le premier parti politique espagnol centraliste à créer des statuts fédéraux favorisant l'intégration dans les instances centrales des élites socialistes périphériques. Voir E. Diaz, *Socialismo en España: el partido y el Estado*, Madrid, Mesquita, 1982, et J.F. Tezanos, *Sociología del socialismo español*, Madrid, Tecnos, 1983.

de mars 1994¹. Ce phénomène se retrouve aussi au sein du Parti centraliste de droite. La première tentative de rénovation des cadres dirigeants de l'Alliance populaire s'effectue autour de leaders issus des autonomies. Cette contestation du leadership de Manuel Fraga Iribarne à la présidence de l'AP provient d'un haut fonctionnaire, Antonio Hernandez Mancha, président régional du parti en Andalousie et sénateur en représentation de la communauté autonome². La seconde tentative menée au sein du nouveau Parti populaire par José Maria Aznar, le jeune président du gouvernement de la communauté autonome de Castille et Leon, est un succès.

L'analyse des stratégies de carrière des députés des autonomies andalouses et catalanes met en avant ce mode d'institutionnalisation propre aux élites périphériques affiliées aux partis centralistes (Psoe/PP)³. Celui-ci se traduit bien souvent par la nationalisation de leurs carrières politiques. En règle générale, les députés affiliés au Parti socialiste considèrent leur élection au Parlement autonome comme une étape préalable à l'intégration au centre politique. Ces stratégies politiques sont particulièrement présentes chez les députés socialistes andalous. Ainsi, ces jeunes élites font valoir que leur expérience politique au niveau du Parlement andalou est bien souvent considérée comme une étape nécessaire à l'apprentissage du métier politique. Ces élus insistent sur la nécessité d'une professionnalisation par la « pratique du quotidien » favorisant « l'expérience du politique »⁴. À ce propos, un député remarque que « l'expérience acquise au sein de la communauté autonome peut être utile pour exercer une activité publique au niveau étatique, il y a plusieurs exemples qui le démontrent »⁵, alors qu'un autre note « cette carrière peut servir comme voie d'accès au niveau de l'État national »⁶. En Catalogne, si les stratégies politiques des élites socialistes reprennent cette logique, elles s'en distinguent par la mise en avant du rôle déterminant des instances partisans. Par ailleurs, en règle générale, ces élus socialistes souhaitent pouvoir utiliser leur ressources institutionnelles pour accéder à des

1. Les luttes internes qui opposent au sein du Psoe, les « orthodoxes » aux « rénovateurs » révèlent ce phénomène. Le courant rénovateur s'appuie sur des élites intermédiaires comme le président du gouvernement autonome de Madrid, Joaquim Leguina, pour prendre la puissante fédération socialiste de Madrid: W. Genieys, « Les élites face à l'État », cité, p. 420.

2. G. Colomé, L. Lopez Nieto, « Leadership selection in Psoe and AP », *Working Papers*, Institut de Ciències Politiques i Socials, Université autonome de Barcelone, 6, 1989, p. 17.

3. On s'appuie, ici, sur les résultats de notre enquête par questionnaire portant sur les stratégies de mobilisations des ressources politiques et institutionnelles des élites intermédiaires, à travers les résultats obtenus aux items suivants: item n° 15, quelle est l'importance du mandat de député au Parlement autonome? / item n° 16, pensez-vous qu'une carrière politique au niveau de l'autonomie favorise l'accès au centre politique? / item n° 17, accepteriez-vous un poste à responsabilité dans un gouvernement de votre choix?

4. Enquête Andalousie / Item n° 16 / Réponses synthétisées — Psoe-A.

5. Député Psoe-A Andalousie / Quest. n° 5 / item n° 16.

6. On reprend l'exemple d'un élu socialiste andalou qui remarque que « la logique électorale des grandes circonscriptions (la province) et les listes fermées donnent au parti politique la liberté de choisir ses candidats sans que soit indispensable une expérience politique préalable »: Député Psoe-A Andalousie / Quest. n° 8 / item n° 16.

responsabilités politiques nationales¹. Dans une même logique, les députés affiliés au Parti populaire développent les mêmes stratégies d'intégration au centre politique². Il ressort au total, que les élites intermédiaires affiliées aux partis centralistes utilisent leurs ressources politiques et institutionnelles pour développer des stratégies d'intégration du centre politique. Dans cette perspective, les organisations partisans dominantes comme le Psoe et le PP favorisent l'intégration au sommet du pouvoir en Espagne des acteurs politiques périphériques qui possèdent des ressources institutionnelles au niveau intermédiaire de l'État.

DES STRATÉGIES D'INTÉGRATION HORIZONTALES
LES ÉLITES INTERMÉDIAIRES RÉGIONALISTES
FACE AU POUVOIR AUTONOMIQUE

Si l'investissement du centre politique apparaît comme une fin en soi pour les élites affiliées aux partis centralistes, il n'en va pas de même pour les députés des partis régionalistes. L'analyse du conflit interne de Convergence et Union survenu à la veille des élections législatives de 1993 opposant Jordi Pujol à Miquel Roca, sur la question de la participation à un gouvernement de coalition, est ici très éclairante. Miquel Roca, alors tête de liste pour le parti, envisage une participation des Catalans à des charges gouvernementales³, alors que le président de la Generalitat de Catalogne la refuse, et rappelle que le seul niveau gouvernemental légitime pour un parti catalaniste est la Generalitat. Jordi Pujol impose alors le principe de la non-participation à un gouvernement de coalition au profit d'un pacte politique de soutien négocié annuellement. Ainsi, la politique du gouvernement central doit intégrer cette nouvelle formulation des rapports politiques entre le centre et la périphérie. La négociation entre Aznar et Pujol sur le projet de soutien au gouvernement conservateur des députés catalanistes montre la dimension pérenne de ces pratiques politiques. Cette orientation politique des partis régionalistes espagnols est confirmée par l'analyse des stratégies institutionnelles des élites régionalistes andalouses et catalanes. Pour ces acteurs, la conquête des institutions autonomiques, et plus particulièrement de leur insti-

1. Un élu déclare: «La pratique de la politique à ce niveau, permet de compléter ma propre formation, me préparant ainsi à des projets futurs», un autre: «Une expérience au niveau du Parlement autonome peut être un préalable à une candidature au Congrès des députés et à d'autres responsabilités au niveau de l'État. D'ailleurs, le Sénat apparaît comme le paradigme de cette conjonction»: Députés PSC Catalogne / Quest. n° 2 et n° 10 / item n° 16.

2. Les députés du Parlement andalou affiliés au Parti populaire remarquent que «faire de la politique au niveau de l'autonomie est un rodage politique pour le niveau national et européen», alors que d'autres signalent que «l'État espagnol est constitué par les autonomies, tous ceux qui connaissent l'autonomie en profondeur favorisent le développement de l'État central»: Députés PP Andalousie / Quest. n° 11 et n° 12 / item n° 16.

3. Miquel Roca, ayant participé directement comme représentant des Catalans à la mise sur agenda du statut d'autonomie, souhaite profiter de la conjoncture politique pour que l'action ministérielle des Catalans débouche sur une politique autonome qui réduise le poids de l'administration périphérique de l'État et faire en sorte que le Sénat devienne une véritable chambre territoriale: W. Genieys, «Les élites face à l'État», cité, p. 449.

tution gouvernementale, constitue l'objectif central de leur action politique¹. Ces députés perçoivent ce mandat représentatif comme une ressource politique primordiale et essentielle². Ainsi, un élu du Parti andalou reconnaît : « Le sens de mon militantisme politique consiste à développer un projet politique pour l'Andalousie »³. Dans le même sens, un député catalaniste affirme que « son unique aspiration dans le champ politique est de représenter le peuple catalan »⁴. Pour ces élites régionalistes, l'institutionnalisation au centre de l'État est le fait privilégié des élites centralistes. Les députés régionalistes andalous insistent sur cette différence en dénonçant l'instrumentalisation par le Parti socialiste des ressources politiques autonomiques, car « il y en a qui utilisent les institutions autonomes pour accéder au pouvoir à Madrid, par exemple les dirigeants socialistes du Psoe »⁵. De façon générale, ces élus rappellent que leurs « objectifs sont les institutions andalouses uniquement » et que « ce sont les partis centralistes qui utilisent les institutions autonomiques pour accéder à des responsabilités étatiques »⁶.

Les processus d'institutionnalisation
des élites intermédiaires catalanes et andalouses

<i>Processus d'institutionnalisation des élites intermédiaires</i>	<i>Capacité d'agrégation et d'adaptation</i>	<i>Capacité d'intégration au centre politique</i>	<i>Capacité d'intégration des gouvernements autonomiques</i>
Élites catalanes centralistes	+	+	-
Élites catalanes régionalistes	+	-	+
Élites andalouses centralistes	+	+	+
Élites andalouses régionalistes	-	-	-

Dans cette perspective, on comprend la différenciation stratégique qui existe entre les élites centralistes dont la finalité est une intégration verticale vers les sommets du pouvoir et les élites régionalistes qui ont pour objectif une intégration horizontale orientée vers la conquête du méso-gouvernement. Ces deux logiques d'intégration entraînent une politique d'arrangement entre le pouvoir central et le pouvoir périphérique qui donne une dimension particulière à la démocratie espagnole. Il semble que le dis-

1. Pour Jordi Matas, ce phénomène se traduit par une « politisation matérielle » de l'administration gouvernementale en Catalogne. Le pouvoir autonome catalan se développe selon une logique de fusion entre les élites politiques et les élites administratives. L'accès aux ressources administratives est souvent perçu comme une rétribution de l'action des élites politiques. Par ailleurs, le déroulement de la carrière administrative des hauts fonctionnaires au sein de la Generalitat passe par une politisation formelle. Se référer à Jordi Matas, « Public administration and the recruitment of political elites: formal and material politicization in Catalonia », *Working Papers*, Institut de Ciències Politiques i Socials, Université autonome de Barcelone, 104, 1995.

2. W. Genieys, « Les élites face à l'État », cité, p. 462.

3. Député PA Andalousie / Quest. n° 17 / item n° 15.

4. Député CiU Catalogne / Quest. n° 36 / item n° 15.

5. Député PA Andalousie / Quest. n° 17 / item n° 16.

6. Un autre député constate que : « C'est pour eux un moyen d'accéder au gouvernement de Madrid » : Députés PA Andalousie / Quest. n° 16 et n° 20 / item n° 16.

cours politique, notamment lors des dernières campagnes électorales (novembre 1995: Parlement de Catalogne, mars 1996: Congrès des députés), occulte la réalité institutionnelle des autonomies. En effet, les critiques radicales émises à l'encontre du pacte de gouvernement unissant le Psoe et CiU par le leader du Parti populaire semblent remises en question par la logique des représentations institutionnelles de l'État autonome.

LES RÉPERTOIRES DE LÉGITIMATION DE L'ÉTAT AUTONOMIQUE

L'analyse des différentes formes de représentations institutionnelles de l'État des autonomies que l'on trouve dans le discours de ces acteurs est particulièrement heuristique. Ainsi, les institutions étatiques seront appréhendées comme des répertoires de pensée ou de comportement cohérents entraînant sur le long terme des résultats politiques¹. Dans cette perspective, les institutions sont porteuses de sens en tant que structures concrètes (parlements et gouvernements autonomes) et en tant que structures non concrètes (idéologies nationalistes)². Les interactions entre structures concrètes et structures cognitives qui se produisent chez les acteurs en configuration institutionnelle méritent l'attention. L'analyse des représentations institutionnelles des élites intermédiaires permet d'interpréter la nouvelle forme de légitimation du rapport État-société³. Notre travail sur les élites rend bien compte du changement de comportement de ces acteurs face à la nouvelle logique d'État⁴. Les différentes représentations institutionnelles des élites intermédiaires en configuration étatique sont analysées à travers le prisme de *répertoires de légitimation*⁵. Ces répertoires, en raison du comportement

1. On renvoie, ici, aux travaux socio-historiques sur la théorie de l'action collective. Voir en ce sens M. Traugott, *Repertoires and cycles of collective action*, Durham, Londres, Duke University Press, 1995.

2. Alex Stone souligne l'intérêt d'une telle distinction analytique car «les structures cognitives sont, par essence, des idéologies qui façonnent l'activité mais aident également à l'expliquer et à la justifier. Alors que les idéologies politiquement pertinentes qui sont supposées soit habiter l'espace institutionnel, soit se former autour des points d'interaction institutionnelle devraient être considérées comme particulièrement importantes»: Alex Stone, «Le néo-institutionnalisme, défis conceptuels et méthodologiques», *Politix*, 21, 1992, p. 164.

3. E.A. Nordlinger, «Taking the State seriously», dans S.N. Huntington, M. Weiner, *Understanding political development*, Boston, Little Brown, 1987, p. 353-390.

4. Il s'agit, ici, d'analyser les données empiriques constituées par les différentes réponses obtenues à la question «Comment envisagez-vous le devenir du statut d'autonomie et pensez-vous qu'il faille augmenter le degré d'autonomie?» (item n° 14); cf. W. Genieys, «Les élites face à l'État», cité, p. 349 et suiv.

5. Le *répertoire de légitimation* est une catégorie d'analyse qui permet d'interpréter les différentes formes de représentation et les projections que les acteurs construisent face aux institutions. En s'inspirant de la métaphore des répertoires d'actions collectives (C. Tilly, *From mobilization to revolution*, 1978, p. 151), on définit le répertoire de légitimation comme un ensemble de représentations formulées et partagées par des acteurs en configuration institutionnelle. Ces genres discursifs permettent de mesurer la légitimation ou la délégitimation des institutions politiques. Cf. W. Genieys, «Les élites face à l'État», cité, p. 350 et suiv.

des élites face aux institutions, varient entre trois types proches du «*exit, voice, loyalty*» du paradigme d'Albert Hirschman. On constate alors que les répertoires de légitimation des élites intermédiaires évoluent entre la loyauté et la défection en passant par la prise de parole. On montrera comment le clivage politique droite-gauche est transcendé par la dynamique institutionnelle de l'État. Ainsi, la loyauté et la défense de l'État des autonomies est prônée par des députés aussi différents que ceux affiliés à CiU et au Psoe andalou. La prise de parole et les critiques formelles émanent tout autant des socialistes catalans que des députés du Parti populaire andalou, alors que la défection et les critiques radicales proviennent des élus affiliés aux partis régionalistes minoritaires tel que ERC, Psuc et le Parti andalou.

LES ÉLITES INTERMÉDIAIRES MAJORITAIRES «L'AUTONOMIE, UN STATUT EN DEVENIR»

Le répertoire de légitimation énonçant une «*loyalty option*» (la loyauté) à l'égard des institutions de l'État des autonomies est partagé par les élites affiliées au Parti socialiste andalou et celles du Parti régionaliste catalan de Convergence et Union. Les députés socialistes andalous insistent pour la plupart sur la légitimité des institutions étatiques¹. Le cadre légal exprimé par la Constitution de 1978 est une formulation satisfaisante pour les élites socialistes andalouses². Pour ces députés, la représentation institutionnalisée du territoire andalou dans le cadre du statut doit être respectée en l'état. D'autres députés insistent sur le fait que l'autonomie institutionnelle est maximale dans le cadre juridique actuel³. Les élites régionalistes de CiU ont recours à la même forme de répertoire de légitimation pour manifester leur loyauté à l'égard des institutions étatiques, tout en dénonçant l'interprétation restrictive du statut fait par le pouvoir central⁴. S'il est vrai qu'une minorité de députés catalanistes entretiennent l'espoir d'accéder à un stade d'autogouvernement fondé sur une plus forte compétence en matière économique dans la configuration de l'Union politique européenne, ils sont dans l'ensemble satisfaits de la forme actuelle des institutions autonomiques. Pour ces acteurs politiques, le devenir de l'État des autonomies passe par une lecture plus ouverte de la Constitution assurant une pleine expression «*del*

1. Un député affirme, à ce propos, que «le statut de l'autonomie est consolidé, ses institutions fonctionnent de manière satisfaisante. Des modifications ne sont pas nécessaires dans un futur proche»: Député Psoe-A/Quest. n° 2/item n° 14.

2. Pour une analyse des effets des choix constitutionnels lors du changement de nature des régimes politiques, se référer à l'ouvrage collectif, J. Elster, R. Slagstad (eds), *Constitutionalism and democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

3. Un député socialiste andalou déclare que «l'on est arrivé à une grande capacité d'auto-gouvernement qui ne semble pas pouvoir augmenter dans le cadre juridique actuel, mais qui peut être plus effective dans la pratique. On entame une période de normalisation institutionnelle dans laquelle l'auto-gouvernement se développe en harmonie avec l'action étatique et la CEE»: Député Psoe-A / Quest. n° 6 /item n° 14.

4. W. Genieys, «Les élites face à l'État», cité, p. 355.

hecho diferencial» et non par une remise en cause du statut autonome¹. D'autres députés catalanistes dénoncent «l'attitude néo-centralisatrice de Madrid» et proposent «de mener une lutte non armée (différente du type ETA), en revendiquant le maximum de pouvoir économique et la capacité de négocier directement avec la CEE»². Ainsi, le cadre d'action privilégié pour l'intervention communautaire doit être le niveau intermédiaire de l'État. Cette orientation semble être intégrée dans la nouvelle politique de l'Union européenne³. Ce répertoire de légitimation montre les affinités électives qui existent sur la forme de l'État entre le Parti régionaliste catalan, CiU, et les élites socialistes andalouses. Cependant, les régionalistes catalans revendiquent une lecture du statut plus favorable aux institutions périphériques. C'est à travers cette perception du devenir étatique qu'il faut comprendre l'arrangement politique effectué entre le pouvoir central et le pouvoir périphérique.

LES ÉLITES INTERMÉDIAIRES MINORITAIRES «L'AUTONOMIE, UN STATUT À RÉFORMER»

Ce répertoire de légitimation repose sur la «*voice option*» (la prise de parole) des élites intermédiaires revendiquant la réforme du statut d'autonomie. On regroupe dans cette catégorie d'analyse des représentations institutionnelles aussi différentes que celles des députés socialistes catalans et celles des députés du Parti populaire. Les premiers sont partisans d'une évolution vers un système fédéral, alors que les seconds manifestent un attachement profond à l'unité de la nation espagnole. Le discours sur l'État des autonomies des députés socialistes catalans est singulier dans la mesure où il diffère quelque peu dans sa finalité de celui des élites gouvernantes du Psoe⁴. En effet, si les élus socialistes catalans perçoivent le statut comme «globalement bon», il n'en demeure pas moins qu'ils proposent l'adoption d'un «*statut fédéral*»⁵. Un socialiste catalan justifie la transformation du

1. Un député régionaliste catalan déclare: «Le gouvernement central doit comprendre que l'actuelle lecture du statut est restrictive et inacceptable pour la Catalogne. Le nationalisme tiède du Centre démocratique chrétien accepte le statut mais si, et seulement si, il est interprété dans l'esprit dans lequel il fut rédigé, c'est-à-dire que la Généralité représente l'État en Catalogne. À ce titre, les compétences, dans le domaine de la culture, de la langue et des finances, doivent être intégralement reconnues» pour remarquer ensuite «qu'en ce moment, notre préoccupation se centre sur une lecture correcte du statut»: Député CiU Catalogne / Quest. n° 26 / item n° 14.

2. Député CiU Catalogne / Quest. n° 40 / item n° 14. Un autre député catalaniste justifie cette lecture du statut «car face à un futur Européen, la Catalogne doit avoir une plus grande autonomie pour les aspects culturels tels que la langue, les dépenses, afin de s'auto-administrer»: Député CiU Catalogne / Quest. n° 43 / item n° 14.

3. I.Llamares, «Estado y nacionalismos perifericos en la nueva politeya europea», *Sistema*, 124, 1995, p. 69-77.

4. A. Guerra, «El socialismo y la España vertebrada», dans J.F. Tezanos, R. Cotarelo, A. de Blas, *La transición democrática española*, Madrid, Ed Sistema, 1989, p. 802.

5. Ces députés évoquent «une modification en vue d'une adaptation à un État fédéral intégré dans une fédération autonome» et pour ce faire, ils proposent «de profiter de l'article 152-2 pour modifier la Constitution espagnole», car «avant dix ans la révision du statut sera nécessaire»: Enquête Catalogne / Réponses synthétisées PSC-Psoe / item n° 14.

statut: «C'est un instrument dont il faut explorer toutes les potentialités. Pour l'avenir, selon les événements, il faudra le réviser. Nous ne pouvons oublier la construction européenne, je veux dire par là que la révision, dans le futur, devra se faire avec la prise en compte de ce processus et non comme un affrontement avec le pouvoir central»¹. Un autre député socialiste précise avec «l'avancement d'un projet de fédéralisation de l'État, dans lequel il y aurait une plus grande décentralisation en matières de finances publiques et en faisant du Sénat une véritable chambre de représentation territoriale»². La volonté de réforme du statut des élites socialistes catalanes doit s'interpréter au regard d'un contexte politique spécifique. En effet, ces députés essaient de se démarquer, d'une part, de la loyauté institutionnelle développée par le Parti de gouvernement catalaniste (CiU) et d'autre part, faire face à la surenchère «indépendantiste» de la gauche catalaniste (ERC). Dans une perspective différente, les élites du Parti populaire andalou sont généralement opposées à tout développement de l'autonomie politique. On retrouve au sein de la droite conservatrice espagnole les dimensions d'une tradition centralisatrice. À ce propos, certains députés déclarent que «plus d'autonomie signifierait l'indépendance»³. Pour ces acteurs, la question de l'unité nationale de l'État espagnol reste fondamentale⁴. Il semble que ces acteurs refusent toute évolution de la forme actuelle de l'État des autonomies susceptibles d'entraîner la désagrégation de la nation espagnole⁵. Cependant, le récent pacte gouvernemental passé entre Jordi Pujol et José Maria Aznar relativise ces prises de position. En effet, le leader du PP accepte une augmentation substantielle des impôts attribués directement aux autonomies. Les différentes perceptions du devenir de l'État des autonomies permettent de comprendre certaines logiques spécifiques au jeu politique espagnol. Ainsi, le fait différentiel joue aussi un rôle majeur dans le processus de construction des représentations politiques.

LES ÉLITES INTERMÉDIAIRES MARGINALES «L'AUTONOMIE COMME STATUT À REPENSER»

Le répertoire de légitimation des élites intermédiaires qui occupent une position marginale au sein des parlements autonomes se caractérise par l'expression d'une «défection» face au statut actuel. En effet, pour ces députés, l'accès à l'autonomie politique est considéré comme une étape

1. Cependant, il déclare à propos du devenir de l'autonomie politique de la Catalogne: «Je crois que la question ne se pose pas dans les termes de plus ou moins d'autonomie. La Catalogne est une nation avec sa propre personnalité et ses droits propres, mais la Catalogne et l'Espagne ont des obligations mutuelles. Je comprends l'autonomie comme la consolidation de notre fait différentiel, mais aussi comme un vrai pari de solidarité avec le reste de l'État espagnol»: Député PSC Catalogne / Quest. n° 3 / item n° 14.

2. Député PSC Catalogne / Quest. n° 19 / item n° 14.

3. Député PP Andalousie / Quest. n° 12 / item n° 14.

4. Un autre député PP justifie le recours à la réforme du statut car «il faut clarifier les compétences de l'autonomie et de l'État, afin que ces deux institutions ne s'affrontent plus avec la même fréquence, notamment dans le domaine financier». Député PP Andalousie / Quest. n° 11 / item n° 14.

5. M. Fraga Iribarne, *La crisis del Estado español*, Barcelone, Planeta, 1978, p. 170 et suiv.

préalable à la constitution d'un État autonome. En Catalogne, les élites de la gauche catalaniste font une surenchère discursive qui se traduit par une critique radicale de la forme de l'État¹. Dans une même logique, les élites affiliées au Parti socialiste unifié de Catalogne et à la gauche communiste (PSUC/IC) utilisent le même type d'argumentation pour revendiquer un dépassement du statut². Le leader Rafael Ribo se montre catégorique sur cette question: «Le statut et la Constitution n'ont pas résolu les problèmes sociaux, ni la réalité nationale de la Catalogne, aussi sa modification serait nécessaire, par l'exercice du droit démocratique à l'autodétermination portant l'octroi d'une république fédérale intégrée dans le processus de réforme au niveau de l'État et de l'Europe»³. Ces stratégies discursives de dépassement de la forme actuelle de l'État espagnol sont moins radicales chez les élites régionalistes andalouses. En effet, ces députés concentrent leurs critiques sur les élites qui gouvernent l'Andalousie. Pour ces élus, la logique politique de l'autonomie ne peut s'exprimer au sein des parlements de leurs régions en raison de la domination d'un parti centraliste⁴. Un député andalouciste résume cela en déclarant: «L'avenir est incertain tant qu'il est entre les mains d'un parti centralisateur, qui ne croit pas en l'autonomie andalouse, comme le Psoe. J'espère qu'à court terme cette situation changera en faveur du parti andalouciste»⁵. Enfin, ces députés régionalistes voient les exemples des autonomies catalane et basque comme des modèles de gouvernement à suivre⁶. Il ressort de l'analyse du répertoire de légitimation des élites régionalistes occupant une position marginale au sein des institutions autonomiques que la réforme de l'État effectuée lors du changement de régime doit être dépassée, au niveau théorique et dans la pratique. L'interprétation des différents répertoires de légitimation intériorisés par les élites intermédiaires régionalistes souligne la dimension intégratrice de l'État des autonomies. Celui-ci pourrait constituer dans la pratique une réponse politique au «post-nationalisme» qui se développe dans l'Europe occidentale⁷.

1. Cette tendance est parfaitement illustrée par les propos avancés par ce député affilié à ERC qui perçoit le devenir du statut autonome de la façon suivante: «En accord avec mes principes nationalistes, le statut est trop limité pour les aspirations autonomistes de la majorité du peuple catalan, celui-ci a été seulement utile pour mettre en place le processus autonome», tout en proposant son dépassement car «c'est absolument nécessaire si l'on veut éviter l'expression du sentiment indépendantiste parmi l'électorat catalan. Le nombre de catalans qui croient que la Catalogne devrait accéder, comme membre de plein droit, dans le cadre de la CEE est de plus en plus important»: Député ERC Catalogne / Quest. n° 48 / item n° 14.

2. Un député Psuc-IC affirme que le fonctionnement institutionnel de l'État est «bloqué, et qu'il nécessite un processus de réforme au niveau de l'État et de l'Europe»: Député Psuc-IC Catalogne / Quest. n° 52 / item n° 14.

3. Député Psuc-IC Catalogne / Quest. n° 51 / item n° 14.

4. Le devenir du statut autonome est «sans possibilité de développement, tant que le Psoe ou tout autre parti centraliste gouverne»: Député PA Andalousie / Quest. n° 17 / item n° 14.

5. Député PA Andalousie / Quest. n° 16 / item n° 14.

6. Un député régionaliste déclare à ce propos: «Tant que la communauté autonome andalouse ne sera pas gouvernée par une force nationaliste (comme le Pays basque ou la Catalogne) le statut ne s'appliquera pas avec tout son potentiel». Député PA Andalousie / Quest. n° 22 / item n° 14.

7. E. Lopez-Aranguren, «Nacionalismo, regionalismo y posnacionalismo en las comunidades autonomas del Estado español», *Razón y Fe*, 230, 1994, p. 269-282.

Certes, l'invention d'une tradition démocratique en Espagne est récente mais elle n'en est pas moins remarquable tant les antagonismes sociaux, économiques et culturels étaient forts dans un pays qui connut l'une des guerres civiles les plus violentes du 20^e siècle. Il aura fallu la conjonction des actions politiques des élites modernisatrices du régime franquiste, relayé en cela par le pragmatisme des jeunes élites démocratiques pour que se réalise ce que certains observateurs ont appelé la « transition de velours ». Cette symbolique prend encore une plus grande dimension au regard de l'actualité politique espagnole quand on connaît la place qu'occupe la redéfinition du rapport centre-périphérie durant cette période. La tradition démocratique espagnole est indissociable de l'autonomie politique des périphéries qui, historiquement, se sont mobilisées à cette fin. En effet, lors du changement de régime, les élites périphériques ont imposé une nouvelle formulation du lien politique à travers la reconnaissance d'une représentation à un niveau intermédiaire de l'État. Cette formule institutionnelle, à géométrie variable entre le centre et les périphéries, est devenue fondamentale pour comprendre la genèse d'un nouveau sens démocratique, voire une forme spécifique de gouvernance démocratique¹. En cela, les nouveaux acteurs du jeu politique apportent une réponse à la philosophie historique de l'Espagne invertébrée chère à Ortega y Gasset².

Enfin, depuis 1979, la vie politique espagnole a connu des séquences électorales régulières au sein desquelles s'est progressivement constituée l'expression d'une citoyenneté démocratique. La sociologie électorale montre que l'on assiste à l'émergence d'un comportement dual de l'électorat au sein des périphéries catalane et basque. Pour ces électeurs, il existe une double appartenance à la communauté politique espagnole. Ce phénomène se caractérise par la coexistence dans ces régions d'un sentiment identitaire diffus qui se traduit par le fait qu'une grande partie des citoyens de ces régions se sentent tout autant basques ou catalans qu'espagnols. Dans un même sens, la superposition des niveaux de représentation politique, à savoir les Cortes à Madrid et les parlements autonomes au sein des périphéries, induit une intégration duale des élites politiques. Si l'on ajoute à cela les effets du système électoral proportionnel, on comprend dès lors la complexité et la fragmentation du jeu démocratique. Ce fait sociologique vient quelque peu perturber la perception traditionnelle des rapports des forces politiques sur un axe droite-gauche. De fait, les changements de majorité politique au sein de l'arène politique centrale sont généralement augurés par les élections autonomiques qui les précèdent. En effet, les grands changements de majorité politique aux élections autonomiques constituent le signe avant-coureur d'une modification des rapports de force au niveau national.

1. Les échanges politiques entre les élites du centre et les élites périphériques constituent une illustration de la gouvernance démocratique propre à l'Espagne. Les néo-institutionnalistes soulignent dans leur théorie de la démocratie le rôle des institutions dans l'encadrement de l'échange politique. Cf. J.G. March, J.P. Olsen, *Democratic governance*, New York, Londres, The Free Press, 1995, p. 27-48.

2. Ce grand philosophe proposait déjà dans les années 1930 un découpage de l'Espagne en « grandes régions » comme solution à la question territoriale. Cf. J. Ortega y Gasset, *España invertibraba*, *op. cit.*

Cependant, ce serait oublier le soubassement du sens démocratique espagnol : la pratique de la négociation politique¹. Ainsi, malgré un fort antagonisme au niveau des répertoires de légitimation mobilisée par ces deux formations politiques (État-nation versus État plurinational), le parti populaire admet de redistribuer une part plus importante de l'impôt sur le revenu aux communautés autonomes et propose même la réforme de l'administration par la création d'une administration unique pour mettre fin au dysfonctionnement du système actuel. Ces négociations entre les différents secteurs sociaux s'effectuent selon un croisement entre le centre et la périphérie, mais aussi entre les périphéries elles-mêmes, tant le rôle des présidents des autonomies s'affirme comme de plus en plus central dans la vie politique espagnole, ainsi que l'attestent les trajectoires politiques du socialiste Manuel Chavez en Andalousie et celle du jeune président de la communauté de Madrid, Ruíz Gallardón. Cette pratique de la négociation croisée est renforcée par le fait différentiel. En effet, les arrangements bilatéraux entre le Centre et les institutions périphériques se développent de plus en plus et de façon asymétrique. La compréhension des logiques d'institutionnalisation du régime démocratique espagnol pourrait au terme d'un raisonnement analogique nous éclairer sur le processus de construction d'un régime politique européen².

1. V. Perez Diaz, *La primacia de la sociedad civil*, Madrid, Alianza, 1993.

2. Je tiens à remercier le professeur Juan Linz pour la lecture suggestive de cet article lors de mon séjour à l'Université Yale en septembre 1995.

ANNEXES

Données sociologiques sur les élites intermédiaires andalouses et catalanes

Tableau 1. Âge des députés en Andalousie et en Catalogne

<i>Tranches d'âges</i>	<i>Andalousie</i>		<i>Catalogne</i>	
	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>
20-24	0	0	0	0
25-29	1	1	0	0
30-34	8	7	1	2
35-39	21	19	7	13
40-44	34	31	10	19
45-49	29	27	13	25
50-54	13	12	7	13
55-59	3	3	7	13
60 et +	0	0	7	13
Total	109	100	52	100

Tableau 2. Niveau d'études des députés des Parlements d'Andalousie et de Catalogne

<i>Niveau d'étude</i>	<i>Andalousie</i>		<i>Catalogne</i>	
	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>
Primaire	6	6	1	2
Secondaire	4	4	1	2
Enseig. professionnel	2	2	1	2
Bachelier	2	2	3	6
Licencié en droit	29	27	13	25
Licencié Sciences sociales	32	29	5	10
Licencié Sciences Eco	—	—	2	4
Licencié Sciences Exactes	2	2	4	8
Doctorat	12	11	11	21
Architecture	5	5	0	0
École d'ingénieur	7	7	11	21
Sans précisions	8	8	3	6
Total	109	100	52	100

**Tableau 3. Situation socio-professionnelle
des députés des Parlements d'Andalousie et de Catalogne**

<i>CSP</i>	<i>Andalousie</i>		<i>Catalogne</i>	
	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>
Employé/Ouvrier	1	1	1	2
Profession intermédiaire privé	3	3	3	6
Profession intellectuelle	2	2	1	2
Enseignant secondaire	24	22	3	6
Enseignant supérieur	6	6	8	15
Cadre administratif	12	11	7	13
Profession juridique	9	8	7	13
Médecin	6	6	4	8
Architecte	5	5	1	2
Ingénieur	5	5	5	10
Entrepreneur	—	—	2	4
Activité principale politique	33	30	1	2
Divers	3	3	9	17
Total	109	100	52	100

Tableau 4. Période d'affiliation partisane des députés du Parlement catalan

<i>Date filiation partisane</i>	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>
Avant 1975	18	35
1975-1979	28	54
1980-1984	3	6
1986-1990	3	6
1991 et +	0	0
Total	52	100

Tableau 5. Voie d'entrée en politique des députés du Parlement catalan

<i>Voie d'entrée en politique</i>	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>
Voie partisane	36	69
Associations étudiantes	10	19
Associations religieuses	7	13
Voie syndicale	6	12
Lutte contre franquisme	42	81
Pas concerné	0	0
Total	52	*

* Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

Tableau 6. Âge d'entrée en politique des députés andalous et catalans

Âge d'entrée en politique	Andalousie		Catalogne	
	nb rép.	%	nb rép.	%
20-24	27	25	20	38
25-29	30	28	16	31
30-34	25	23	5	10
35-39	17	16	7	13
40-44	6	6	2	4
45-49	4	4	1	2
50-54	0	0	1	2
55 et +	0	0	0	0
Total	109	100	52	100

Tableau 7. Âge d'accès au premier mandat des députés des Parlements d'Andalousie et de Catalogne

Âge premier mandat	Andalousie		Catalogne	
	nb rép.	%	nb rép.	%
20-24	2	2	1	2
25-29	18	17	8	15
30-34	33	30	10	19
35-39	25	23	14	27
40-44	17	16	7	13
45-49	13	12	6	12
50-54	1	1	3	6
55 et +	0	0	3	6
Total	109	100	52	100

Tableau 8. Comparaison du nombre de participation aux trois différentes législatures des élites des Parlements d'Andalousie et de Catalogne

Nombre de participations	Andalousie		Catalogne	
	nb rép.	%	nb rép.	%
1 ^{re} Législature	26	24	16	31
2 ^e Législature	39	54	33	63
3 ^e Législature	109	100	52	100
Total	109		52	

Tableau 9. Carrières des députés autonomiques au sein du Parlement catalan

<i>Nb élect. Parlt Catal.</i>	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>
une fois	17	33
deux fois	21	40
trois fois	14	27
Total	52	100

Tableau 10. Nature du premier mandat des députés du Parlement d'Andalousie

<i>Nature du 1^{er} mandat</i>	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>
Conseiller municipal	31	28
Maire	12	11
Député à l'Autonomie	58	53
Député aux Cortes	5	5
Sénateur	3	3
Total	109	100

Tableau 11. Nature des mandats supplémentaires détenus par les députés du Parlement catalan

<i>Autres mandats détenus</i>	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>
pas concerné	33	63
Conseiller municipal	8	15
Maire	9	17
Conseiller Comarcal	2	4
Députation provinciale	1	2
Sénateur représent./Aut.	2	4
Total	52	

Tableau 12. Responsabilité partisane des élites des Parlements d'Andalousie et de Catalogne

<i>Responsabilité(s) partisane(s)</i>	<i>Andalousie</i>		<i>Catalogne</i>	
	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>	<i>nb rép.</i>	<i>%</i>
oui	105	96	49	94
non	4	4	1	2
pas concerné	0	0	2	4
Total	109	100	52	100

William Genieys

William Genieys est chercheur associé au Centre comparatif d'études des politiques et des espaces locaux, Université Montpellier I. Il a publié des travaux sur les élites locales françaises : en collaboration avec Saïd Darviche et Jean Joana, « Sociologie des élus régionaux en Languedoc-Roussillon et en Pays de Loire », Pôle Sud, 2, printemps 1995, p. 57-100, et également, avec Jean Joana, « Un Janus notabiliaire : Yves Pietrasanta », Sciences de la Société, 38, mai 1996. Il travaille actuellement à la rédaction d'un ouvrage sur l'analyse socio-historique du processus d'institutionnalisation des élites périphériques espagnoles (à paraître chez L'Harmattan, dans la collection « Logiques politiques », en octobre 1996). Il mène des recherches sur les rapports entre action publique et constitution du leadership local à travers l'exemple du projet de développement du Pays cathare et sur une approche comparatiste des changements de régime en Europe du Sud (CEPEL, Université Montpellier I, 39 rue de l'Université, 34000 Montpellier).